



Assemblée générale

Distr. générale
24 novembre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 164 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	7
D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	8
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	9
III. Exécution du budget	25
A. Ressources financières	25
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	26
C. Évolution des dépenses mensuelles	26
D. Autres recettes et ajustements	27
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	27



F. Contributions non budgétisées.....	28
IV. Analyse des écarts.....	28
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre.....	32

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué à s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées, notamment surveiller les activités des parties afin de s'assurer du respect de l'accord de cessez-le-feu et faciliter les progrès en vue d'un règlement politique concernant le statut du Sahara occidental. Elle s'est de plus tenue prête à apporter un soutien logistique afin d'étayer les mesures de confiance mises en place par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de mener, en coopération avec les partenaires d'exécution, des activités de détection des mines et de déminage, et elle a pris les dispositions voulues à cet effet.

La Mission a engagé des dépenses d'un montant de 51 059 700 dollars pendant l'exercice considéré, soit un taux brut d'exécution du budget de 94,7 % (contre des dépenses d'un montant de 55 819 100 dollars et un taux d'exécution de 95,6 % pour l'exercice 2013/14).

La sous-utilisation des crédits ouverts à la rubrique Militaires et personnel de police (529 000 dollars) tient principalement du fait que les dépenses au titre des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement, ainsi qu'à l'indemnité de subsistance (missions) ont été inférieures aux prévisions. La sous-utilisation de ceux ouverts à la rubrique Personnel civil (1 398 600 dollars) s'explique principalement par le fait que les dépenses relatives au personnel recruté sur le plan national et international ont été inférieures aux prévisions – le taux moyen de vacance de postes ayant été plus élevé que celui retenu aux fins du budget –, que les dépenses communes de personnel ont elles aussi été moindres que prévu et que le dirham marocain s'est déprécié. De même, la sous-utilisation des crédits ouverts à la rubrique Dépenses opérationnelles (931 100 dollars) tient principalement au fait que le nombre de voyages officiels, les dépenses au titre des services d'entretien et du carburant diesel destiné aux installations et aux infrastructures, ainsi que le nombre de véhicules achetés ont été moins importants que prévu; de plus, les dépenses au titre du carburant aviation ont été inférieures aux prévisions en raison d'une forte baisse des prix, tout comme celles au titre des communications commerciales.

Exécution du budget : ressources financières(En milliers de dollars des États Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	6 971,0	6 442,0	529,0	7,6
Personnel civil	22 950,5	21 551,9	1 398,6	6,1
Dépenses opérationnelles	23 996,9	23 065,8	931,1	3,9
Montant brut	53 918,4	51 059,7	2 858,7	5,3
Recettes provenant des contributions du personnel	2 280,8	2 275,3	5,5	0,2
Montant net	51 637,6	48 784,4	2 853,2	5,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	2 071,7	2 967,5	(895,8)	(43,2)
Total	55 990,1	54 027,2	1 962,9	3,5

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif prévu	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires ^c	218	203	189	6,9
Contingents	27	27	26	3,7
Police des Nations Unies	12	12	5	58,3
Personnel recruté sur le plan international	91	91	85	6,6
Personnel recruté sur le plan national	171	171	163	4,7
Volontaires des Nations Unies	16	16	12	25,0
Personnel fourni par des gouvernements	10	10	3	70,0

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.^c Dont 15 observateurs militaires supplémentaires autorisés au titre de la résolution 2152 (2014) du Conseil de sécurité du 29 avril 2014.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget de fonctionnement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 (exercice 2014/15), présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 10 janvier 2014 (A/68/699), se chiffrait en montant brut à 54 019 300 dollars (montant net : 51 728 800 dollars), à l'exclusion des contributions volontaires en nature budgétisées, évaluées à 2 071 700 dollars. Il couvrait le déploiement de 203 observateurs militaires, 27 militaires, 12 policiers des Nations Unies, 91 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 171 fonctionnaires recrutés sur le plan national, dont 2 administrateurs, 16 Volontaires des Nations Unies et 10 agents fournis par des gouvernements.

2. Au paragraphe 45 de son rapport du 15 avril 2014 (voir A/68/782/Add.3), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 53 879 600 dollars pour l'exercice 2014/15.

3. Dans sa résolution 68/296 du 30 juin 2014, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 53 918 400 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2014/15. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

4. Par la suite, le Conseil de sécurité a approuvé, par sa résolution 2152 (2014), l'envoi de 15 observateurs militaires des Nations Unies supplémentaires, dans la limite des ressources approuvées par l'Assemblée générale pour l'exercice, portant ainsi l'effectif autorisé pour les observateurs militaires à 218.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

5. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 690 (1991), a décidé d'établir la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental et il en a prorogé le mandat dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat de la Mission pour l'exercice considéré dans ses résolutions 2152 (2014) et 2218 (2015).

6. La Mission est ainsi chargée d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit à disposer de lui-même.

7. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a, au cours de l'exercice considéré, contribué à un certain nombre de réalisations, exécutant à cet effet les principaux produits décrits dans les tableaux qui suivent, présentés par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante appui).

8. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2014/15 effectuée à partir des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux

réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

9. Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué d'exécuter les tâches qui lui étaient confiées, et elle a veillé, dans le cadre de la surveillance du cessez-le-feu et des activités connexes de stabilisation, à la bonne coordination entre ses propres composantes et les organismes des Nations Unies concernés et autres parties prenantes présentes dans la zone d'opérations. Elle a étayé les efforts de médiation de l'Envoyé personnel du Secrétaire général et, pour ce faire, elle s'est employée, en collaboration avec les parties et les autres protagonistes, à instaurer des conditions politiques propres à faciliter le processus de négociation en cours. Elle a prêté son concours aux initiatives concernant l'aide humanitaire et la consolidation de la paix au moyen : a) d'un soutien logistique ainsi que du déploiement de policiers des Nations Unies et d'une unité militaire médicale à l'appui du programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) (il est à noter toutefois que ce programme a été interrompu en juin 2014 et n'a toujours pas repris); b) des activités de déminage du Centre de coordination de la lutte antimines.

10. La Mission s'est employée à exécuter les tâches qui lui étaient confiées en vertu des résolutions 2152 (2014) et 2218 (2015) en agissant sur plusieurs fronts. Elle a veillé à ce que soit évitée toute violation grave de l'accord de cessez-le-feu et des accords militaires, au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires. Elle a également suivi l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone relevant de sa responsabilité et en a rendu compte, et elle a établi des rapports analytiques et thématiques comportant des informations à jour sur la situation et sur les faits nouveaux survenus dans la zone d'opérations comme dans la région.

11. La Mission a aussi prêté appui à l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans l'exercice de ses fonctions et, à cet effet, a notamment fourni analyses et conseils politiques à son équipe.

12. Dans le cadre du programme relatif aux mesures de confiance, la Mission a réservé des ressources en quantité suffisante pour apporter un soutien logistique au HCR à l'occasion des visites familiales qu'il organisait à l'intention des parentèles sahraouies séparées. Il est à noter toutefois que celles-ci ont été interrompues en juin 2014 en raison d'un désaccord entre les parties, et qu'aucune visite familiale n'a été organisée au cours de l'exercice considéré.

13. Pendant l'exercice considéré, la Mission a beaucoup avancé dans le domaine de la détection des mines et du déminage. Elle a également établi des levés et des cartes des zones dangereuses afin de réduire le nombre de morts et de blessés par suite de l'explosion de mines terrestres et d'autres engins. Elle a déminé 8 753 758 mètres carrés à l'est du mur de sable.

14. La Mission a assuré la veille des informations diffusées par les médias locaux et régionaux et établi, à l'intention des parties concernées, des organisations gouvernementales et des ambassades des pays de la région, une revue de presse quotidienne sur les sujets relevant de sa compétence.

15. Au cours de l'exercice considéré, l'Envoyé personnel du Secrétaire général a poursuivi les discussions bilatérales engagées avec les parties et les États voisins. Les pourparlers informels entre les parties n'ont toutefois pas eu lieu, car les négociations sont demeurées au point mort.

16. Le montant brut des dépenses de fonctionnement de la Mission pour l'exercice 2014/15 s'est chiffré à 51 059 700 dollars, alors que le montant brut des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 68/296 était de 53 918 400 dollars. La Mission a donc utilisé 94,7 % du montant brut des crédits ouverts, hors contributions volontaires en nature budgétisées.

17. L'exécution du budget pour l'exercice considéré fait apparaître une sous-utilisation des crédits ouverts au titre des militaires et du personnel de police. En effet, les dépenses au titre des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement, ainsi qu'à l'indemnité de subsistance (missions) ont été inférieures aux prévisions en raison du retard dans le déploiement d'observateurs militaires et de policiers des Nations Unies; il en va de même pour les dépenses au titre du personnel civil, du fait que, pour le personnel recruté sur le plan international, le taux moyen de vacance de postes a été plus élevé que celui retenu aux fins du budget; enfin, le dirham marocain a enregistré une dépréciation de l'ordre de 11,4 % par rapport au dollar des États-Unis; la sous-utilisation des crédits ouverts à la rubrique Dépenses opérationnelles tient à ce que les dépenses au titre du gazole et du carburant aviation ont été inférieures aux prévisions, que le nombre de véhicules achetés a été moins important que prévu et que les services d'appui ont davantage tiré parti des communications centralisées.

18. Pendant l'exercice 2014/15, le taux de vacance de postes s'est globalement aggravé par rapport à l'exercice précédent. C'est ainsi que le taux de vacance moyen effectif a été plus élevé pour les observateurs militaires (6,9 %, contre 1,5 % pour l'exercice 2013/14), pour le personnel recruté sur le plan international (6,6 % contre 3 %), pour les Volontaires des Nations Unies (25 % contre 12,5 %) et pour le personnel fourni par les gouvernements (70 % contre 60 %). Par contre, les taux de vacance pour les contingents militaires et les policiers des Nations Unies sont demeurés inchangés. Enfin, le taux de vacance moyen effectif pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national s'est amélioré (4,7 % contre 6,3 %).

C. Activités d'appui de la Mission

19. La Mission a continué de renforcer son programme de sécurité et d'améliorer le respect des Normes minimales de sécurité opérationnelles. Afin d'améliorer la sécurité dans l'ensemble des bases d'opérations, trois caméras de surveillance réseau ont été installées dans chacune d'elles. En outre, des améliorations matérielles ont été apportées à l'ensemble des bases d'opérations situées à l'ouest du mur de sable, conformément aux Normes minimales.

20. Durant l'exercice considéré, la Mission a modernisé les moyens de défense des bases d'opérations situées à l'ouest du mur de sable, c'est-à-dire à Aousred, Oum Dreyga et Mahbas. Les améliorations apportées à Mahbas s'inscrivaient dans le prolongement des mesures prises lors du précédent exercice. Par ailleurs, à Aousred et Oum Dreyga, les murs d'enceinte ont été renforcés par une troisième épaisseur de mur pare-souffle (Hesco Bastion), les principaux accès et les issues de secours ont

été consolidés, des projecteurs de sécurité ont été installés et d'autres, qui étaient défectueux, réparés.

21. Dans le respect des normes à observer en matière d'environnement et en vue de moderniser les infrastructures surannées, on a installé un nouveau système de traitement des eaux usées dans la base d'opérations de Smara et de nouveaux équipements d'épuration de l'eau dans les bases d'Oum Dreyga et de Mijek. Dans les bases d'opérations d'Agüenit et de Mijek, deux nouvelles cantines pouvant accueillir une centaine de personnes ont été installées.

22. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a fait l'acquisition de 17 véhicules légers, de 1 ambulance et de 6 véhicules à usage spécial, et elle a passé en charge une remorque.

23. Après l'élargissement de la bande passante, au cours de l'exercice précédent, de nouveaux perfectionnements ont été apportés à l'infrastructure informatique; c'est ainsi que les bases d'opérations ont notamment été équipées de pare-feu, de serveurs de stockage en réseau et d'un accès par Wi-Fi. Des dispositifs centralisés et simplifiés de mise à jour des logiciels, notamment antivirus, ont été mis en place afin de faciliter la gestion à distance. Au quartier général de la Mission, l'infrastructure de bureau virtuel a été modernisée de sorte à augmenter le nombre de clients légers (ordinateur bon marché, géré centralement et dépourvu de lecteur CD-ROM, de lecteur de disquettes et de fente d'expansion) et à remplacer le matériel de réseau devenu obsolète. Des solutions conformes aux normes relatives aux technologies de l'information et des communications pour le développement ont été installées, par exemple des nouveaux systèmes perfectionnés de réplication des données.

D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

24. Durant l'exercice considéré, la Mission a pris les dispositions voulues et s'est tenue prête à fournir un soutien logistique au HCR, dans l'attente de la reprise du programme relatif aux mesures de confiance. Comme prévu, elle a également organisé des réunions d'information sur la sécurité à l'intention du HCR, du Comité international de la Croix-Rouge, de l'Organisation internationale pour les migrations ainsi que de la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne.

25. La Mission a continué de coopérer avec les représentants de l'Union africaine, et elle leur a, à cet effet, fourni un soutien logistique, mettant à leur disposition des locaux à usage de bureau, des services d'informatique et de communication et des moyens de transport; de son côté, l'Union africaine lui a communiqué des informations sur les activités menées et les décisions prises dans les domaines relevant de ses compétences, ainsi que sur l'évolution de la situation dans la région.

26. La Mission est chargée d'étayer le programme du HCR relatif aux mesures de confiance, et, pour ce faire, elle met à sa disposition un soutien logistique (notamment carburants et fournitures de bureau), ainsi que, moyennant remboursement des coûts, les services de policiers des Nations Unies. Il est à noter toutefois que la suspension de ce programme s'est poursuivie au cours de l'exercice

considéré, et qu'il n'y a donc eu ni dépense ni demande de remboursement des coûts.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile opérationnelle

27. Comme indiqué dans les tableaux qui suivent, la composante civile opérationnelle de la Mission a continué d'observer l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le territoire et la région et d'en rendre compte, et elle a prêté conseils et assistance à l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans l'action qu'il mène en vue de parvenir à un règlement politique concernant le statut définitif du Sahara occidental. Elle a également pris des dispositions visant à étayer le programme relatif aux mesures de confiance du HCR (mise à disposition de policiers des Nations Unies, de moyens aériens et de personnel médical militaire dans la limite des ressources disponibles). Elle a aussi continué de s'employer à contenir le danger que représente la présence de mines et de restes explosifs de guerre et à assurer la sûreté et la sécurité du personnel et des biens de l'ONU. Enfin, elle a prêté assistance au Bureau de l'Union africaine à Laayoune.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès vers un règlement politique du statut définitif du Sahara occidental

Indicateurs de progrès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 L'Envoyé personnel du Secrétaire général informe le Conseil de sécurité de ses activités ainsi que de l'évolution de la situation dans la zone de compétence de la Mission ou à son sujet (2010/11 : 1; 2011/12 : 2; 2012/13 : 2; 2013/14 : 2; 2014/15 : 2).

L'Envoyé personnel du Secrétaire général a fait rapport au Conseil de sécurité en octobre 2014 et en avril 2015 à l'occasion de ses navettes diplomatiques et de ses visites dans la région.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Un rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité	Oui	Un rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/2015/246, en date du 10 avril 2014)
Analyses politiques, conseils et soutien logistique en vue des visites de l'Envoyé personnel du Secrétaire général dans la région	Oui	248 rapports quotidiens et 52 rapports hebdomadaires Il a été mis à la disposition de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des moyens de transport et une escorte lors de ses visites à Tindouf (Algérie) en février et mars 2015.
Exposés hebdomadaires à l'intention du groupe central, réunions mensuelles avec l'Équipe de coordination du dispositif de sécurité et réunions trimestrielles avec le Groupe des amis du Sahara occidental, les parties au conflit et les autorités	52	Exposés hebdomadaires à l'intention des membres du groupe central (dont des participants n'appartenant pas à la Mission)
	12	Réunions mensuelles avec l'Équipe de coordination du dispositif de sécurité

locales afin d'examiner la situation sur le terrain et de faire le point régulièrement sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité

4 Réunions trimestrielles avec le Groupe des amis du Sahara occidental

10 Réunions officielles et non officielles avec les parties au conflit, les autorités locales et les interlocuteurs concernés

320 dépêches de presse sur les questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental

Oui 320 dépêches de presse

Exposés politiques, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite à Laayoune et à Tindouf, selon que de besoin

30 Réunions et exposés politiques officiels et informels lors de visites de délégations d'États Membres et de représentants d'organisations non gouvernementales internationales, de la société civile et des médias.

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès vers le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui touchent les réfugiés

Indicateurs de progrès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Augmentation du nombre de réfugiés participant aux visites familiales (allers simples) (2011/12 : 1 681; 2012/13 : 1 800; 2013/14 : 2 000; 2014/15 : 2 100)

L'objectif n'a pas été atteint, car les visites familiales organisées par le HCR ont été suspendues à la suite d'un désaccord entre les parties.

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Observation, accompagnement et facilitation, par des policiers des Nations Unies affectés à la Mission, de 20 visites entre Tindouf et le territoire (y compris 2 100 personnes participant aux visites familiales organisées par le HCR) notamment pour ce qui est d'organiser les évacuations sanitaires et les visites à l'hôpital

Non Les visites familiales organisées par le HCR ont été suspendues en juin 2014 en raison d'un désaccord entre les parties. Il n'appartient pas à la Mission de révéler la teneur des négociations en cours entre le HCR et les parties.

Détachement de personnel médical militaire de la Mission aux aéroports de Laayoune, Dakhla et Tindouf, ainsi qu'à bord d'appareils affrétés par le HCR, pour faciliter 20 visites familiales entre Tindouf et le territoire

Non Les visites familiales organisées par le HCR ont été suspendues en juin 2014 en raison d'un désaccord entre les parties.

Mise à disposition, moyennant remboursement, de moyens aériens (avions) de la Mission destinés à faciliter la tenue de séminaires culturels semestriels organisés dans le cadre du programme du HCR relatif aux mesures de confiance

Oui Les moyens aériens, qui n'ont pas été utilisés en raison de la suspension du programme, demeurent disponibles, dans les limites des ressources approuvées pour la Mission, dans l'éventualité où le programme reprendrait.

Réunions et échanges de vues bimensuels, officiels ou informels, avec le HCR pour faire le point sur la mise en œuvre du programme relatif aux mesures de confiance

24 Réunions et exposés officiels et informels

Réalisation escomptée 1.3 : Atténuation du risque inhérent à la présence de mines et de restes explosifs de guerre

Indicateurs de progrès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.3.1 Augmentation de la superficie des terres nettoyées des mines et restes explosifs de guerre dont la présence était connue, dans le but de faciliter l'accès des observateurs militaires de la Mission à des zones dont l'accès était auparavant restreint, afin qu'ils puissent aider à surveiller le respect du cessez-le-feu (2011/12 : 750 000 m²; 2012/13 : 916 021 m²; 2013/14 : 1 000 000 m² dépollués en profondeur; 2014/15 : 8 550 000 m² dépollués en profondeur)

La productivité devrait augmenter grâce à l'introduction de nouveaux moyens mécaniques pouvant permettre de nettoyer les zones dangereuses plus rapidement et plus efficacement.

Le Centre de coordination de la lutte antimines a dépollué au total 8 753 758 m².

La superficie dépolluée est plus grande que prévu du fait de l'utilisation de matériel de neutralisation de mines et de restes explosifs de guerre pour exécuter certaines tâches et de procédures de déminage les plus efficaces possible.

Le Centre de coordination de la lutte antimines a déployé du matériel de neutralisation des mines et des restes explosifs de guerre pour exécuter certaines tâches en fonction de la nature du danger (champ de mines ou zone d'impact, par exemple) ou du terrain (sable, type de végétation, etc.) ainsi que des moyens humains disponibles (taille des équipes). Chaque fois qu'il le fallait, le Centre a revu et modifié la hiérarchisation des tâches, les priorités en matière de déminage et les procédures de déminage. Ce faisant, il garantit l'emploi efficace et efficient des ressources de la Mission.

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre

Observations

Nettoyage de 8 550 000 m² de champs de mines et de zones présumées dangereuses par dépollution manuelle et mécanique et à l'occasion d'enquêtes techniques

8 753 758 m²

Superficie nettoyée par le Centre de coordination de la lutte antimines à l'est du mur de sable

15 visites aux fins du contrôle de la qualité des opérations de neutralisation des mines et des restes explosifs de guerre menées par les équipes de déminage (1 équipe de déminage mécanique et 2 équipes polyvalentes) à l'est du mur de sable

Oui

Le Centre de coordination de la lutte antimines a effectué 55 visites aux fins du contrôle de la qualité. L'objectif a été dépassé, les visites rendues aux partenaires d'exécution du Centre ayant été plus nombreuses. Les contrôles ont concerné non seulement les équipes de déminage dans leur ensemble, mais aussi, individuellement,

		des médecins ainsi que des chefs et chefs adjoints d'équipe.
Maintien d'une équipe d'intervention d'urgence prête à intervenir à tout moment en cas d'explosion de mine ou de reste explosif de guerre à l'est du mur de sable	Oui	
Conseils et assistance technique à l'Armée royale marocaine et au Front Polisario en vue de renforcer et d'étoffer les capacités locales de déminage de part et d'autre du mur de sable, dans le cadre de 4 réunions de coordination des opérations de déminage (2 à l'est du mur de sable et 2 à l'ouest)	Oui	Le Centre de coordination de la lutte antimines a rencontré les autorités de l'action antimines du Front Polisario à l'est du mur de sable à cinq reprises et celles de l'Armée royale marocaine à l'ouest du mur de sable à deux reprises. Le nombre de réunions de coordination avec le Front Polisario a été plus élevé que prévu, car le Centre a collaboré avec lui pour mener des opérations de neutralisation des mines et des restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable.
Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours suivant la fin des opérations de déminage afin de garantir que la Mission dispose des informations les plus à jour sur les dangers que représentent les mines et les restes explosifs de guerre	Oui	La base de données du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines a été mise à jour et enrichie quotidiennement, de sorte que le Centre est à même de communiquer des informations à jour sur les dangers que représentent les mines et les restes explosifs de guerre lorsque cela s'avère nécessaire.
Séances de formation et de sensibilisation aux impératifs de sécurité de la lutte antimines à l'intention de tous les personnels militaires ou civils récemment nommés ou déployés, dès leur arrivée. Présentation, dans les bases d'opérations, de 12 séances de remise à niveau et de sensibilisation en matière de sécurité dans la lutte antimines	Oui	Le Centre a organisé 66 séances de formation aux impératifs de sécurité de la lutte antimines, auxquelles ont participé 211 personnels de la Mission, ainsi que 16 séances de remise à niveau à ce sujet à l'intention de 146 observateurs militaires. Le nombre de séances a été plus élevé que prévu, car la Mission s'est arrangée pour que tous les observateurs militaires aient participé à une séance de remise à niveau là où ils se trouvaient avant la relève.

Composante 2 : composante militaire

28. Comme indiqué dans les tableaux qui suivent, la composante militaire de la Mission a vérifié que les parties respectaient l'accord de cessez-le-feu et elle a, en appui à la composante civile, atténué les risques inhérents à la présence de mines et de munitions non explosées de part et d'autre du mur de sable. Elle s'est concentrée sur les aspects prioritaires en la matière : inspection des postes de commandement des unités des forces armées, poursuite des activités de liaison avec le Front Polisario et l'Armée royale marocaine, envoi de patrouilles terrestres et aériennes pour surveiller le respect du cessez-le-feu, suivi des opérations de neutralisation des mines et des munitions non explosées menées par les deux parties et marquage des zones dangereuses découvertes au cours de patrouilles régulières.

Réalisation escomptée 2.1 : Respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties*Indicateurs de progrès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.1.1 Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires connexes (2011/12 : 0; 2012/13 : 0; 2013/14 : 0; 2014/2015 : 0)

Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires connexes (2011/12 : 0; 2012/13 : 0; 2013/14 : 0; 2014/2015 : 0)

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
35 676 jours/homme de patrouille d'observation motorisée, de jour et de nuit (à raison de 4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille, 27 patrouilles par jour pendant 313 jours et 4 observateurs militaires des Nations Unies par patrouille, 9 patrouilles par jour pendant 52 jours)	33 804	Jours/homme de patrouille d'observation motorisée, de jour et de nuit Le nombre de jours/homme de patrouille d'observation motorisée, de jour et de nuit, a été inférieur aux prévisions en raison des retards dans le déploiement des observateurs militaires, des critères de délivrance des autorisations imposés par les forces militaires du Front Polisario pour les déplacements à l'est du mur de sable pendant trois mois, du retrait en mars 2015 de cinq observateurs militaires des Nations Unies de nationalité italienne, et de l'interruption des observations nocturnes et des patrouilles terrestres compte tenu des conditions de sécurité à l'est du mur de sable. L'équipe conjointe d'assistance en matière de sécurité a recommandé de ne reprendre ni les observations ni les patrouilles. Les conditions de sécurité font l'objet d'un suivi mensuel et sont mises à jour dans le cadre de l'évaluation des risques de sécurité.
816 déplacements aux fins de liaison effectués par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties (4 observateurs militaires des Nations Unies par visite, 4 visites par semaine pendant 52 semaines)	944	Déplacements aux fins de liaison effectués par des observateurs militaires des Nations Unies auprès des postes de commandement des forces armées des deux parties (le nombre de déplacements indiqué aurait dû être 832). Le nombre de visites a été plus élevé que prévu, car il a fallu faire le point avec les commandants et les officiers de liaison du Front Polisario sur les critères de délivrance des autorisations concernant les déplacements à l'est du mur de sable, mais aussi évaluer les conditions de sécurité et se préparer à la visite du Premier Ministre du Front Polisario.

1 119 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue de l'inspection de 1 170 unités relevant des postes de commandement et de 8 446 unités subordonnées (46,6 heures de vol par hélicoptère par mois, par 2 hélicoptères pendant 12 mois)

Enquête sur toutes les violations présumées du cessez-le-feu par l'une ou l'autre partie

919 Patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue de l'inspection de 866 unités et de 5 653 unités subordonnées (38,3 heures de vol par hélicoptère et par mois, par 2 hélicoptères pendant 12 mois)

Le nombre de patrouilles aériennes a été inférieur aux prévisions. Ceci tient principalement au fait que l'un des hélicoptères est longtemps resté immobilisé en raison de problèmes techniques (panne de moteur en vol, en mai), que deux hélicoptères ont été immobilisés pour être repeints, que les conditions météorologiques étaient mauvaises, que les patrouilles aériennes à l'est du mur de sable ont dû être suspendues en raison des critères d'autorisation imposés par le Front Polisario, et que le nombre d'évacuations sanitaires primaires et d'opérations aériennes de recherche et de sauvetage a été moins important que prévu.

9 Infractions signalées (une concernant l'Armée royale marocaine et huit concernant les forces militaires du Front Polisario)

Les enquêtes sont toujours en cours et aucune violation n'a été confirmée ni communiquée au Siège de l'ONU.

Composante 3 : appui

29. Au cours de l'exercice budgétaire, la composante appui de la Mission a fourni des services logistiques et administratifs ainsi que des services de sécurité efficaces et rationnels pour faciliter l'exécution du mandat de la Mission. Ces services s'adressaient à un effectif moyen de 189 observateurs militaires, 26 militaires, 5 membres de la Police des Nations Unies, 85 agents recrutés sur le plan international, 163 agents recrutés sur le plan national, 12 Volontaires des Nations Unies et 3 membres du personnel fournis par des gouvernements.

Réalisation prévue 3.1 : Renforcement de l'efficacité et de l'efficience de l'appui fourni à la Mission dans le domaine de la logistique, de l'administration et de la sécurité

Indicateurs de progrès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1 Réduction du ratio personnel d'appui à la Mission/personnel militaire, de police et des services organiques (2011/12 : 69,3 % ; 2012/13 : 68,7 % ; 2013/14 : 68,1 % ; 2014/15 : 63,0 %)

Le ratio personnel d'appui à la Mission/personnel militaire, de police et des services organiques s'est établi à environ 62 %.

Cette réduction est due à la suppression de postes civils dans la composante appui de la Mission et à l'envoi de 15 observateurs militaires supplémentaires, autorisé par la résolution 2152 (2014) du Conseil de sécurité.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre)</i>	<i>Observations</i>
Amélioration des services		
Militaires, personnel de police et personnel civil		
Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 27 militaires, 203 observateurs militaires et 12 membres de la Police des Nations Unies	26	Effectif militaire moyen
	189	Effectif moyen des observateurs militaires
	5	Effectif moyen des membres de la Police des Nations Unies
		Le nombre moindre de déploiements s'explique par la délivrance tardive de visas par les autorités marocaines et le déploiement différé des observateurs militaires et de membres de la Police.
Vérification, suivi et inspection mensuels du matériel appartenant aux contingents et des moyens de soutien logistique autonome pour le dispensaire/hôpital de niveau I, équipé de matériel de soins dentaires, de radiographie et de laboratoire	Oui	En outre, huit rapports trimestriels sur le matériel appartenant aux contingents et les moyens de soutien logistique autonome ont été établis.
Vérification, suivi et inspection mensuels du matériel appartenant à l'ONU ainsi que des biens durables et non durables et établissement des rapports correspondants, et application du principe de responsabilité mesurée par les principaux indicateurs de résultats portant sur 15 domaines en matière de gestion du matériel	Oui	
Entreposage et distribution, sur 13 sites, de 218 tonnes de rations, 4 200 rations de combat et 576 000 litres d'eau en bouteille destinés aux observateurs militaires, aux membres des contingents, aux membres de la Police des Nations Unies, au personnel recruté sur le plan international et aux Volontaires des Nations Unies	210	Tonnes de rations distribution
		Le nombre moindre de rations s'explique par le fait que l'on a retenu, pour l'établissement du budget, le coût maximum des rations et le nombre maximum de calories par personne et par jour, au lieu du nombre de kilogrammes par personne et par jour. La consommation d'aliments varie selon le menu et les préférences alimentaires des observateurs militaires, en fonction de leur nationalité.
	2 500	Rations distribuées
		Le nombre moindre de rations résulte du remplacement d'un jour de rations fraîches par

		des rations de réserve pour chaque période de 28 jours.
	478 000	<p>Litres d'eau en bouteille distribués sur 10 sites aux militaires et aux membres des unités de police constituées (l'eau en bouteille a toujours été fournie sur 10 sites, et non 13, comme mentionné par erreur).</p> <p>Le volume moindre que prévu de l'eau en bouteille est dû au fait que l'estimation était fondée sur les données de consommation antérieures.</p>
Administration d'un effectif moyen de 288 membres du personnel civil, soit 91 recrutés sur le plan international, 171 recrutés sur le plan national, 16 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements	85	<p>Effectif moyen des personnels recrutés sur le plan international et affectés à la Mission pour lesquels des services d'administration ont été fournis</p> <p>Le nombre moindre de déploiements est lié à l'absence de candidats compétents dans le fichier de recrutement, au manque d'effectifs dans la Section des ressources humaines (par exemple, le poste de responsable de la Section était vacant depuis près d'une année), et aux recrutements tardifs (l'examen des besoins en personnel civil, en effet, a été suivi d'une restructuration qui exigeait le remaniement des caractéristiques des postes, leur reclassement ou leur transfert).</p>
	163	<p>Effectif moyen des personnels recrutés sur le plan national et affectés à la Mission pour lesquels des services d'administration ont été fournis</p> <p>Le nombre moindre des affectations s'explique par le fait que le classement des postes destinés à des personnels recrutés sur le plan national a pris beaucoup de temps.</p>
	12	<p>Effectif moyen des Volontaires des Nations Unies affectés à la Mission pour lesquels des services d'administration ont été fournis.</p> <p>Le nombre moindre des affectations s'explique par le manque de candidats qualifiés pour pourvoir les postes vacants, la délivrance tardive de visas et le peu d'empressement des candidats à être affectés à la Mission.</p>
	3	<p>Membres du personnel fourni par des gouvernements pour lesquels des services d'administration ont été fournis</p> <p>Le personnel fourni par des gouvernements relève de la responsabilité de l'Union africaine.</p>

Leur déploiement ne dépend pas de la MINURSO.

Installations et infrastructures

Entretien et réparation des 9 bases d'opérations militaires, et entretien et réparation de 4 locaux utilisés par le personnel civil dans 13 sites

Oui

Exploitation et entretien de 18 stations de traitement des eaux appartenant à l'ONU sur 9 sites

18 Stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU (Modules I et II) exploitées et entretenues

9 Sites où ces stations ont été exploitées et entretenues : Laayoune, Smara, Mahbas, Mehaires, Tifariti, Bir Lahlou, Oum Dreyga, Aousred et Agüenit.

Exploitation et entretien de 75 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 13 sites

Oui

Entretien de 4 aérodromes et de 8 héliports dans 8 sites

Oui 4 aérodromes et 8 héliports ont été exploités et entretenus dans 8 sites.

Achèvement du renforcement des installations conformément aux normes minimales de sécurité opérationnelle, notamment installation de clôtures en fil de fer barbelé, de murs pare-souffle Hesco Bastion et d'une grille renforcée dans les bases d'opérations d'Aousred, d'Oum Dreyga et de Mahbas, situées à l'ouest du mur de sable

Oui Périmètre de sécurité réparé et renforcé dans les bases d'opérations d'Aousred, d'Oum Dreyga et de Mahbas, comme suit

Aousred :

- Renforcement de l'accès principal
- Installation de murs pare-souffle (Hesco Bastion) (150 m³) surmontés de 30 m de barbelé à boudin
- Réparation des projecteurs de sécurité endommagés et installation de projecteurs supplémentaires

Oum Dreyga :

- Renforcement de l'accès principal
- Installation de murs pare-souffle (Hesco Bastion) (105 m³) surmontés de 21 m de barbelé à boudin
- Réparation de projecteurs de sécurité endommagés et installation de projecteurs supplémentaires

Mahbas :

- Démolition du talus antichar et installation de murs pare-souffle (Hesco Bastion) (1 688 m³) autour de la base d'opérations
- Aménagement d'une sortie de secours

		<ul style="list-style-type: none"> • Pose de 337 m de barbelé à boudin autour de la base d'opérations • Réparation de projecteurs de sécurité endommagés et installation de projecteurs supplémentaires
Stockage et distribution de 0,891 million de litres de carburant diesel et de 0,016 million de litres de carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes	0,714	Million de litres de carburant diesel distribués La baisse de la consommation de carburant est liée au fait que la Mission a décidé de connecter la base de soutien logistique au réseau électrique national.
	0,0108	Million de litres de carburants et lubrifiants destinés aux groupes électrogènes ont été distribués. La baisse de la consommation de lubrifiants est liée au fait que la Mission a décidé de connecter la base de soutien logistique au réseau électrique national.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 340 véhicules appartenant à l'ONU, dont 184 véhicules légers de transport de passagers, 44 véhicules d'appui (transport terrestre, engins de manutention et engins du génie), 4 ambulances, 39 véhicules spécialisés (autocars et camions), 8 remorques, 41 attaches pour véhicule et 20 autres éléments, dans 6 ateliers sur 5 sites, soit 2 à Laayoune et 1 chacun à Aousred, Smara, Oum Dreyga et Tindouf

203	Véhicules légers de transport de passagers exploités et entretenus Le nombre plus élevé que prévu de véhicules légers de transport de passagers s'explique par la décision du comité du parc automobile de la Mission de conserver 19 véhicules légers de transport de passagers dont la comptabilisation en pertes devait intervenir pendant la période considérée, afin que la Mission puisse s'acquitter de son mandat malgré la livraison tardive des véhicules de remplacement et leur enregistrement tardif par le gouvernement hôte.
44	Véhicules d'appui exploités et entretenus
39	Véhicules spécialisés (autocars et camions) exploités et entretenus
4	Ambulances exploitées et entretenues
26	Remorques utilisées et entretenues (c'est par erreur qu'il n'est pas fait état ci-contre de 26 remorques)
52	Attaches pour véhicule utilisées et entretenues (c'est par erreur qu'il n'est pas fait état ci-contre de 52 attaches pour véhicule)
6	Ateliers exploités et entretenus
5	Sites où se trouvaient des ateliers (Laayoune, Aousred, Smara, Oum Dreyga et Tindouf)

Distribution de 0,517 million de litres de carburant diesel et de 9 000 litres de carburants et lubrifiants pour les véhicules de transport terrestre

0,494 Million de litres de carburant distribués
8,000 Litres de carburants et lubrifiants distribués

La moindre consommation s'explique par la diminution de 4,7 % des distances parcourues.

Exploitation 7 jours sur 7 d'une navette pour les déplacements quotidiens d'un effectif moyen de 75 membres du personnel des Nations Unies entre leur domicile et la zone de la Mission, ainsi que d'une navette pour le transport du personnel au départ et à l'arrivée de l'aéroport de Laayoune, et services de chauffeur quotidiens pour les hauts responsables de la Mission

Oui Une navette permettant de transporter jusqu'à 80 membres du personnel des Nations Unies entre leur logement et leur lieu de travail a fonctionné 7 jours sur 7, et un service de navette a également été assuré pour le personnel devant emprunter l'aéroport de Laayoune au départ et à l'arrivée, ainsi que pour les hauts responsables de la Mission.

Transports aériens

Exploitation et entretien de 2 avions et 2 hélicoptères

Oui 3 045,73 heures de vol ont été comptabilisées.

Le nombre d'heures de vol plus élevé que prévu s'explique par les éléments suivants :

- 18 vols ont été effectués pour transporter des personnalités importantes. Pour l'exercice 2014/15, 36 vols de ce type avaient été prévus, mais 97 vols ont été effectués du fait de l'évolution de la situation.
- 8 vols long-courriers spéciaux et non prévus au budget ont été effectués pour livrer à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) des citernes à carburant, l'objet étant d'augmenter la capacité des réservoirs des bases d'opérations à l'est du mur de sable du fait de l'évolution de la situation politique dans la région.

10 578 passagers ont été transportés.

503 patrouilles d'observation aérienne ont été effectuées au-dessus du territoire, ce qui correspond à 919 heures de vol.

Distribution de 2,86 millions de litres de carburant pour les opérations aériennes

2 627 498 Litres de carburant aviation consommés.

Le niveau moindre de consommation s'explique par la baisse du nombre d'heures de vol du fait de la durée prolongée de l'immobilisation des hélicoptères pour les raisons suivantes :

- Problèmes techniques consécutifs à une panne de moteur en vol en mai 2015, le moteur principal de l'appareil ayant été remplacé en juin 2015

		<ul style="list-style-type: none"> – Immobilisation le temps de peindre le fuselage des deux appareils en février 2015 – Mauvaises conditions météorologiques – Suspension des patrouilles aériennes à l’est du mur de sable du fait de l’imposition d’autorisations par le Front Polisario – Diminution du nombre d’évacuations sanitaires primaires et de vols aux fins de recherche et de sauvetage
Exploitation et entretien de 4 stations de ravitaillement en carburant aviation dans les bases d’opérations d’Aousred, Oum Dreyga, Tifariti et Mahbas	Oui	
Communications		
Services d’appui et d’entretien pour un réseau satellite comprenant 1 station au sol permettant d’assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données dans toute la zone de la Mission ainsi qu’entre la Mission et le Siège de l’ONU	Oui	
Exploitation et entretien de 11 microterminaux VSAT, 4 standards téléphoniques, 5 liaisons hertziennes, 2 dispositifs de visioconférence et 10 systèmes de radio numérique à bande étroite		<p>11 Microterminaux VSAT exploités et entretenus</p> <p>4 Standards téléphoniques exploités et entretenus</p> <p>5 Liaisons hertziennes à large bande exploitées et entretenues</p> <p>3 Dispositifs de visioconférence exploités et entretenus</p> <p>Le matériel de visioconférence supplémentaire a servi à améliorer la coordination avec le quartier général de la Mission et le bureau de liaison de Tindouf.</p> <p>6 Appareils de radio numériques à bande étroite exploités et entretenus</p> <p>Le nombre moindre que prévu de liaisons radio à bande étroite s’explique par le fait que 4 sites ont été raccordés au réseau numérique asymétrique (RNA) de Maroc Telecom.</p>
Exploitation et entretien de 581 appareils radio portatifs, 314 appareils radio mobiles très haute fréquence, 182 appareils radio mobiles haute fréquence et 91 stations fixes haute et très haute fréquences	Oui	

Informatique

Exploitation et maintenance de 16 serveurs, 468 ordinateurs de bureau, 94 ordinateurs portables, 158 imprimantes et 45 expéditeurs numériques	Oui
Exploitation et maintenance de 12 réseaux locaux et réseaux longue portée destinés à 475 usagers dans 15 sites	Oui
Exploitation et maintenance de 4 réseaux sans fil	Oui
Exploitation et maintenance de 4 systèmes de gestion de carte d'identité	Oui
Exploitation et maintenance de 12 caméras de surveillance, de 2 appareils à rayons X et de 2 portiques de détection des métaux	Oui

Santé

Exploitation et entretien d'un hôpital de niveau I doté de 3 modules d'évacuation sanitaire aérienne, 1 service de soins dentaires, 1 laboratoire, 1 unité de radiographie, 1 dispensaire de niveau I et 3 équipes médicales avancées pour les urgences et les soins de premiers secours dans 3 sites, pour tout le personnel de la Mission et des organismes des Nations Unies et pour la population civile locale en cas d'urgence	Oui	Ont été réalisés à l'hôpital de niveau I : 2 528 consultations, 1 079 analyses en laboratoire, 1 674 bilans de santé, 387 traitements dentaires, 5 évacuations sanitaires primaires et 51 évacuations sanitaires secondaires et envoi de 84 patients dans des hôpitaux de niveau II et de niveau III Des postes de soins d'urgence et de premiers secours ont été mis en place et dotés de 2 équipes médicales avancées, l'une à Smara dans le secteur nord et l'autre à Aousred dans le secteur sud, relevées tous les 15 jours. Par ailleurs, une équipe médicale de l'avant a été installée au centre de soins de niveau I de Laayoune, qui a effectué 540 examens médicaux.
Bilan de santé complet pour le personnel à l'arrivée et au départ, conformément aux instructions permanentes révisées de la Mission	Oui	Voir plus haut
Exécution du nouveau plan de vaccination des observateurs militaires des Nations Unies en poste dans la zone de la Mission	Oui	90 immunisations contre des maladies propres à la zone de la Mission ont été effectuées (fièvre jaune, hépatite A et hépatite B, méningite et sérum antivenimeux contre les piqûres de scorpion).
Entretien d'un dispositif d'évacuation par voies aérienne et terrestre dans toute la zone de la Mission pour l'ensemble du personnel des Nations Unies, notamment vers des hôpitaux de niveaux I, II, III et IV répartis sur 6 sites	Oui	Accords négociés et memorandum d'accord conclu avec deux hôpitaux de niveaux III et IV, à Casablanca et à Las Palmas Des dispositions ont été prises par l'équipe médicale militaire pour que les hôpitaux de niveaux I et II de Tindouf, de Laayoune et de Mauritanie accueillent le personnel de la Mission

<p>Exploitation et entretien d'installations pour les services de consultation et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH destinés à l'ensemble du personnel de la Mission</p>	<p>évacué. Les évacuations par voie terrestre ou aérienne au départ de chaque base d'opérations de la Mission se font par des ambulances ou des vols de l'ONU. Les évacuations vers des hôpitaux spécialisés se font, chaque fois que nécessaire, par voie aérienne.</p>
<p>Programme de sensibilisation de l'ensemble du personnel de la Mission à la question du VIH/sida, notamment au moyen de la communication d'informations entre collègues</p>	<p>255 Consultations et dépistages volontaires et confidentiels du VIH/sida assurés par l'unité médicale. En outre, des trousseaux de prophylaxie postexposition et des préservatifs ont été mis à la disposition du personnel dans le cadre de la lutte contre le VIH au sein de la Mission.</p> <p>Oui Des programmes de sensibilisation au VIH ont été menés auprès de 255 nouveaux arrivants. Des bulletins d'information et d'autres produits destinés à sensibiliser le personnel ont été diffusés par Lotus Notes et apposés sur le tableau d'affichage. En outre, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida, des brochures, des affiches et d'autres supports d'information ont été distribués.</p>
<p>Information et sensibilisation concernant la grippe A (H1N1) et les pandémies de grippe à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel</p>	<p>Oui Des programmes de sensibilisation ont été menés et une formation a été dispensée à tous les nouveaux membres du personnel à leur arrivée.</p>
<p>Promotion sanitaire au moyen d'activités de sensibilisation continues assurées dans le cadre de divers stages de formation et exposés</p>	<p>Oui Des exposés sur le VIH/sida ont été présentés par l'unité médicale militaire lors de son passage hebdomadaire dans les bases d'opérations; des séances d'information ont été organisées, qui portaient sur les secours à apporter à un patient ayant perdu connaissance, la pneumonie, les brûlures, les douleurs thoraciques, la défaillance rénale aiguë, le paludisme cérébral, la diarrhée aqueuse, la méningite, le matériel électro-médical et les premiers soins.</p> <p>Des exposés de sensibilisation ont été présentés tout au long de l'année par l'unité médicale militaire lors de son passage hebdomadaire dans les bases d'opérations. Ils portaient sur la prévention du VIH/sida ainsi que sur la prévention et le traitement des morsures de serpent et des piqûres de scorpion.</p>
<p>Accès à des services d'analyses médicales avancées assurés par un laboratoire local dans la zone de la Mission</p>	<p>Oui Les analyses en laboratoire ne pouvant pas être effectuées par le laboratoire de l'hôpital de niveau I ont été réalisées par les hôpitaux de niveaux II, III et IV dans le cadre d'un marché conclu avec un laboratoire avancé. La qualité de l'eau a été contrôlée dans toutes les installations</p>

de purification de l'eau dans 7 bases d'opérations.

Sécurité

Prestation de services de sécurité, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sur tous les sites de la Mission

Oui

Évaluation des conditions de sécurité pour l'ensemble de la Mission, y compris la sécurité des logements des nouveaux membres du personnel recruté sur le plan international

Oui Des contrôles de la sûreté et de la sécurité des installations des 9 sites ont été réalisés chaque semestre.

17 contrôles ont été réalisés au complexe du quartier général de la MINURSO et dans d'autres sites à Laayoune et à Tindouf.

9 inspections ont été réalisées, qui portaient sur la sécurité des logements du personnel recruté sur le plan international nouvellement arrivé.

4 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence à l'intention de tout le personnel de la Mission

Oui Dans le cadre de la réunion des commandants des bases d'opérations des observateurs militaires des Nations Unies, des stages de sensibilisation aux questions de sécurité ont été organisés chaque trimestre, qui portaient sur les sujets suivants : évaluation des risques, plans de sécurité; normes minimales de sécurité opérationnelle; normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile; trousse de prophylaxie postexposition au VIH; et opérations d'évacuation sanitaire massive. Une formation annuelle aux questions de sécurité a été dispensée à Tindouf. Le quartier général de la MINURSO à Laayoune a accueilli des réunions mensuelles organisées à l'intention des responsables de la sécurité incendie et une formation à la sécurité et la sûreté en mission y a été dispensée à 217 personnes.

Stages de formation en matière de sécurité et exercices d'évacuation et au repli (formation trimestrielle à la sécurité et la sûreté en mission à Laayoune, formation annuelle aux questions de sécurité à Tindouf, et exercice annuel d'évacuation et de repli conduit dans le cadre du dispositif relais pour les questions de sécurité faisant intervenir l'ensemble du personnel civil à Laayoune, à Tindouf et dans 9 bases d'opérations)

Oui 2 stages de formation à la sécurité et la sûreté en mission ont été organisés à Laayoune, ainsi que le stage annuel à Tindouf, et des exercices d'évacuation et de repli ont été conduits dans 9 bases d'opérations, faisant intervenir l'ensemble du personnel civil.

Séances d'orientation en matière de sécurité et formation de base à la lutte contre les incendies et exercices d'évacuation en cas d'incendie à l'intention des nouveaux arrivants

Oui

4 exercices d'évacuation en cas d'incendie dans les bureaux et sur le terrain faisant intervenir l'ensemble du personnel civil

Oui 25 exercices d'évacuation en cas d'incendie ont été effectués dans 9 bases d'opérations, au quartier général de la Mission, à la base mobile de soutien logistique, au centre d'entraînement au combat et dans les bureaux de l'ONU à Tindouf.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Dépenses (3)=(1)-(2)	Pourcentage (4)=(3)÷(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	5 806,8	5 377,1	429,7	7,4
Contingents	902,9	956,6	(53,7)	(6,0)
Police des Nations Unies	261,3	108,3	153,0	58,6
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	6 971,0	6 442,0	529,0	7,6
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	16 391,5	15 750,2	641,3	3,9
Personnel recruté sur le plan national	5 917,3	5 312,3	605,0	10,2
Volontaires des Nations Unies	562,9	468,2	94,7	16,8
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	78,8	21,2	57,6	73,1
Total partiel	22 950,5	21 551,9	1 398,6	6,1
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	15,0	9,6	5,4	35,9
Voyages	716,0	584,9	131,1	18,3
Installations et infrastructures	2 745,3	2 379,0	366,3	13,3
Transports terrestres	1 784,2	1 635,3	148,9	8,3
Transports aériens	11 036,3	10 461,8	574,5	5,2
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Communications	1 796,1	1 395,1	401,0	22,3
Informatique	1 261,6	1 499,2	(237,6)	(18,8)
Santé	139,0	91,9	47,1	33,9
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	4 503,4	5 009,0	(505,6)	(11,2)
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total	23 996,9	23 065,8	931,1	3,9
Montant brut	53 918,4	51 059,7	2 858,7	5,3
Recettes provenant des contributions du personnel	2 280,8	2 275,3	5,5	0,2
Montant net	51 637,6	48 784,4	2 853,2	5,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	2 071,7	2 967,5	(895,8)	(43,2)
Total	55 990,1	54 027,2	1 962,9	3,5

^a Dont 2 654 614 dollars provenant respectivement des Gouvernements marocain et algérien.

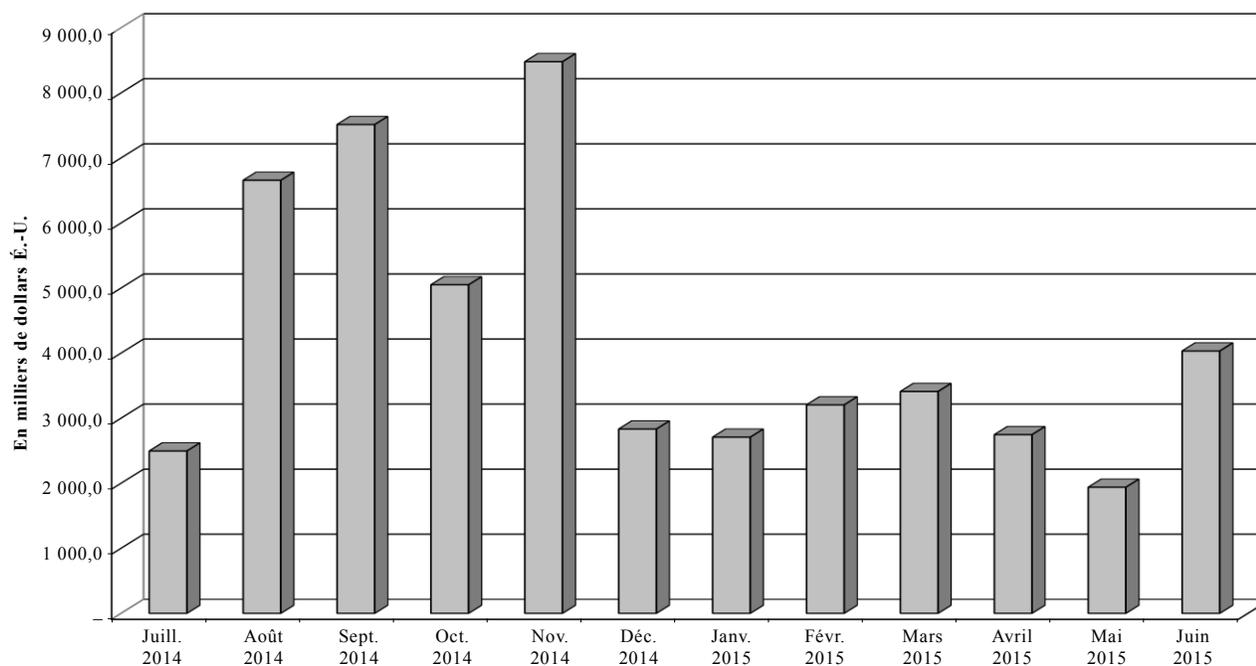
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(Milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégories</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	6 971,0	195,0	7 166,0
II. Personnel civil	22 95,0	(195,0)	22 756,0
III. Dépenses opérationnelles	23 996,0	–	23 996,0
Total	53 918,0	–	53 918,0
Pourcentage de réaffectations			0,4

30. Au cours de la période considérée, des montants ont été réaffectés de la catégorie II (Personnel civil) à la catégorie I (Militaires et personnel de police) afin de faciliter le déploiement, la relève et le rapatriement des militaires.

C. Évolution des dépenses mensuelles



31. Au cours de la période considérée, les dépenses de la Mission ont été plus élevées entre août et novembre 2014. Entre ces deux dates, en effet, la Mission a exécuté son plan d'achat et engagé les sommes nécessaires pour régler les loyers et acquérir des systèmes d'adduction d'eau, des citernes et du matériel de purification, des services d'entretien des installations et infrastructures, des carburants et lubrifiants destinés aux groupes électrogènes et aux transports terrestres, des carburants pour les transports aériens, du matériel informatique et des services de

réparation et d'entretien y relatif, et des services de détection des mines et de déminage, ainsi que pour louer deux avions et régler les coûts opérationnels y relatifs.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	57,6
Recettes diverses ou accessoires	424,6
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs	263,2
Total	745,4

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	130,4
Unités de police constituées	–
Total partiel	130,4
Soutien logistique autonome	
Contingents	70,8
Unités de police constituées	–
Total partiel	70,8
Total	201,2

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	0,0	1 ^{er} novembre 2011	1 ^{er} novembre 2011
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} novembre 2011	1 ^{er} novembre 2011
Actes d'hostilité ou d'abandon	0,8	1 ^{er} novembre 2011	1 ^{er} novembre 2011
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport (Bangladesh)	4,0	1 ^{er} novembre 2011	1 ^{er} novembre 2011

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	3 936,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	3 936,0

^a Montant tenant compte des terrains, bâtiments, installations et infrastructures ainsi que des exemptions en rapport avec le trafic aérien offerts par le Gouvernement marocain (2 833 571 dollars), le Gouvernement algérien (148 680 dollars) et le Front Polisario (953 784 dollars).

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	429,7	7,4 %

32. La sous-utilisation des crédits tient au fait que le taux de vacance moyen effectif (6,9 %) a été supérieur au taux retenu aux fins du budget (2 %) – ce qui a entraîné une baisse au titre des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement, ainsi qu'au titre des rations –, que le dirham marocain (monnaie dans laquelle sont payées les rations) s'est déprécié par rapport à l'euro, et qu'il n'y a eu aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité. Elle tient également au fait que les montants nécessaires aux voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement avaient initialement été inscrits à la rubrique Observateurs militaires, alors que les dépenses effectives ont été comptabilisées à la rubrique Contingents (voir par. 33 ci-après).

	<i>Écart</i>	
Contingents	(53,7)	(6,0 %)

33. Le dépassement de crédits tient principalement au fait que les montants nécessaires aux voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement avaient initialement été inscrits à la rubrique Observateurs militaires, alors que les dépenses effectives ont été comptabilisées à la rubrique Contingents (voir par. 32). Inversement, le dépassement global de crédits a été en partie contrebalancé par la sous-utilisation des montants au titre de l'indemnité de subsistance (missions) qui avaient initialement été inscrits à la rubrique Contingents, alors que les dépenses ont été comptabilisées à la rubrique Observateurs militaires.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	153,0	58,6 %

34. La sous-utilisation des crédits est essentiellement imputable au fait que les dépenses engagées au titre de l'indemnité de subsistance (missions) ont été inférieures aux prévisions; en effet, le taux de vacance moyen effectif (58,3 %) a été supérieur au taux retenu aux fins du budget (25 %). De plus, il n'y a eu aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité pendant la période considérée.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	641,3	3,9 %

35. La sous-utilisation des crédits est essentiellement imputable à la diminution des dépenses relatives au personnel recruté sur le plan international (traitements et dépenses communes de personnel). Ce phénomène tient au fait que, d'une part, le taux de vacance moyen effectif (6,6 %) a été supérieur au taux retenu aux fins du budget (3 %) et que, de l'autre, les visas requis ont été tardivement délivrés aux familles des membres du personnel, ce qui a entraîné une diminution des dépenses au titre des frais de voyage, des indemnités d'installation et de rapatriement, et des voyages au titre des études pour les ayants droit à charge.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	605,0	10,2 %

36. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le taux de vacance moyen effectif (4,7 %) a été supérieur au taux retenu aux fins du budget (4 %) et que le dirham marocain s'est déprécié de 11,4 % par rapport au dollar des États-Unis.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	94,7	16,8 %

37. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le taux de vacance moyen effectif (25 %) a été supérieur au taux retenu aux fins du budget (6 %). Les affectations ont aussi été moindres que prévu, ce qui tient à l'absence de candidats qualifiés pour les postes vacants, aux retards prolongés dans la délivrance de visas et à la réticence des candidats à être affectés à la Mission.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	57,6	73,1 %

38. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le taux de vacance moyen effectif (70 %) a été supérieur au taux retenu aux fins du budget (60 %), et que le montant nécessaire aux indemnités de subsistance (missions) a été inscrit à la rubrique Personnel fourni par des gouvernements, alors que les dépenses ont été comptabilisées à la rubrique Observateurs militaires.

	<i>Écart</i>	
Consultants	5,4	35,9 %

39. La sous-utilisation des crédits, qui concerne les formateurs, tient essentiellement au fait que la Mission n'a pas été en mesure de recruter auprès de l'Association du transport aérien international un consultant qui aurait pu prêter conseil quant au transport des marchandises dangereuses. La diminution globale des dépenses a été en partie contrebalancée par des dépenses imprévues liées au recrutement de consultants pour analyser la dotation en effectifs de la Mission ainsi que d'un responsable du soutien antistress à l'issue de l'examen des besoins en personnel civil, à la prise en charge par la MINURSO d'une partie des frais du groupe d'experts, et aux paiements effectués en faveur d'autres vacataires.

	<i>Écart</i>	
Voyages	\$131.1	18.3 %

40. La sous-utilisation des crédits est essentiellement imputable à l'annulation de voyages aux fins de la formation; en effet, certaines formations (Prince2 Fondamental et ITIL Fondamental) ont été exclusivement dispensées en ligne (auto-apprentissage), y compris les examens de certification, avec un contrôle par Internet. En outre, la certification des compétences d'ensemblier en électronique a été reportée d'une année, ce qui signifie que la Mission n'a pas été obligée de présenter de candidat. La formation à Microsoft Windows a été suspendue en raison des taux prohibitifs pratiqués par le fournisseur.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructure	366,3	13,3 %

41. La sous-utilisation des crédits est essentiellement imputable : a) à la dépréciation de 11,4 % du dirham marocain par rapport au dollar des États-Unis qui a entraîné une moindre utilisation des crédits ouverts au titre des services collectifs de distribution et de l'élimination des déchets; b) à des dépenses effectives inférieures aux prévisions pour les services d'entretien, du fait de tarifs favorables et compétitifs obtenus lors de la passation des marchés et de la dépréciation de 11,4 % du dirham marocain par rapport au dollar des États-Unis; c) à la moindre utilisation des crédits ouverts au titre des carburants et lubrifiants en raison de la baisse des cours des carburants sur les marchés mondiaux (coût moyen effectif de 0,64 dollar le litre, contre le coût moyen de 0,70 retenu aux fins du budget) et à la dépréciation de 11,4 % du dirham marocain par rapport au dollar des États-Unis.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	148,9	8,3 %

42. La sous-utilisation des crédits est essentiellement imputable à l'achat d'un nombre de véhicules moins élevé que prévu (24 au lieu de 29), ainsi qu'à la baisse de l'assurance responsabilité civile liée à celle des primes, au taux de change favorable et à l'annulation de l'assurance des véhicules en cours de réparation.

43. La sous-utilisation globale des crédits est en partie contrebalancée par des dépenses supérieures aux prévisions en ce qui concerne l'achat de pièces de rechange et d'équipement de sécurité pour entretenir le parc de véhicules de la Mission, y compris l'achat de pièces de rechange pour les véhicules spécialisés endommagés lors d'accidents.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	574,5	5,2 %

44. La sous-utilisation des crédits est essentiellement imputable à la diminution des dépenses de carburant du fait de la forte baisse des cours des carburants sur les marchés mondiaux, ainsi qu'au nombre d'heures de vol moins important que prévu du fait de la durée d'immobilisation au sol plus importante que prévu (problèmes techniques consécutifs à la panne de moteur en vol d'un hélicoptère en mai 2015, immobilisation de deux hélicoptères le temps de peindre leur fuselage, mauvaises conditions climatiques, suspension de patrouilles aériennes à l'est du mur de sable en raison des critères d'autorisation imposés par le Front Polisario, et nombre moins élevé d'évacuations sanitaires primaires et de vols aux fins de recherche et de sauvetage que prévu).

45. La sous-utilisation globale des crédits a été en partie contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu liées à la location et à l'exploitation de deux avions, suite à la panne d'un hélicoptère, pour apporter un soutien logistique aux bases d'opérations du sud, au nombre plus élevé que prévu de vols effectués pour transporter des personnalités du fait de l'évolution de la situation politique dans la région, et à la réalisation de huit vols spéciaux vers la MINUSMA pour y livrer des citernes à carburant afin d'augmenter les capacités en carburant des bases d'opérations à l'est du mur de sable en raison de l'évolution du climat politique dans la région.

	<i>Écart</i>	
Communications	401,0	22,3 %

46. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement à la diminution des dépenses de communication par réseaux commerciaux en raison de la mise en place du réseau satellitaire centralisé (réseau en étoile) du Centre de services mondial de l'ONU de Brindisi (bande passante élargie au lieu des services indirects prévus pour les bases d'opérations) ainsi qu'au fait que les dépenses de communication par réseaux commerciaux, initialement inscrites à la rubrique Communications, ont été comptabilisées à la rubrique Informatique (voir par. 47).

	<i>Écart</i>	
Informatique	(237,6)	(18,8 %)

47. Le dépassement des crédits est essentiellement imputable à l'achat de matériel non inscrit au budget (10 pare-feu et équipements Wi-Fi) destiné au matériel informatique personnel des observateurs militaires dans les bases d'opérations afin d'améliorer la qualité de vie de ces derniers, ainsi qu'au fait que les dépenses liées

aux communications par réseaux commerciaux, initialement inscrites à la rubrique Communications, ont été comptabilisées à la rubrique Informatique (voir par. 46).

	<i>Écart</i>	
Santé	47,1	33,9 %

48. La sous-utilisation des crédits est essentiellement imputable à la diminution des dépenses au titre des services médicaux du fait d'un nombre moins important que prévu d'évacuations médicales primaires et secondaires et de la prestation gratuite de services médicaux par les contingents.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(505,6)	(11,2 %)

49. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) la comptabilisation à la rubrique Fournitures, services et matériel divers du fret lié à l'acheminement de biens et de matériel initialement inscrit aux rubriques pour lesquelles l'achat était effectué; b) les pertes de change; c) la hausse des primes d'assurance générale; d) l'augmentation des frais bancaires du fait de la hausse du nombre de virements au profit d'autres missions.

50. Le dépassement global des crédits est en partie contrebalancé par la sous-utilisation de crédits à la rubrique Détente et loisirs, les dépenses effectives au titre du matériel de sport et de loisirs ayant été inférieures aux prévisions grâce à des procédures d'achat efficaces et compétitives.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

51. **En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) **Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2015, soit 2 858 700 dollars;**

b) **Se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2015, soit 745 400 dollars, provenant d'intérêts créditeurs (57 600 dollars), de recettes diverses ou accessoires (424 600 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (263 200 dollars).**